



Le développement des compétences et l'innovation : les clés de la croissance économique et de la prospérité

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES - BUDGET FÉDÉRAL DE 2015







Introduction

Pour soutenir la croissance économique, le gouvernement du Canada doit investir davantage dans le développement des compétences et l'innovation, une action essentielle pour permettre à tous les Canadiens et Canadiennes de participer pleinement à l'économie, accroître la compétitivité de nos entreprises et favoriser la prospérité des collectivités de partout au pays.

Par sa portée, le réseau de collèges et instituts¹ du Canada, qui offre des services à plus de 3 000 collectivités d'un océan à l'autre, est à la hauteur du défi. Ces établissements donnent accès à de nombreux titres de compétences (certificats, diplômes, baccalauréats, certificats postdiplôme, formation d'apprenti, etc.). Ils offrent aussi aux groupes vulnérables un tremplin vers les études postsecondaires par des programmes d'alphabétisation, de mise à niveau et de développement des compétences essentielles. Leurs campus sont des points de ralliement communautaires qui favorisent le développement socioéconomique local. Ils s'assurent que leurs programmes répondent aux besoins du marché en nouant des partenariats avec des employeurs, produisent des diplômés hautement qualifiés et soutiennent l'innovation commerciale et communautaire par la recherche appliquée.

Il est important de valoriser les titres d'études et la formation d'apprenti offerts par les collèges et instituts pour qu'ils soient vus d'un aussi bon œil que les diplômes universitaires. La capacité des collèges et instituts d'encourager l'innovation, d'accroître la productivité et de créer des emplois par leurs partenariats avec l'industrie et la communauté n'a pas encore été reconnue à sa juste valeur.

Collèges et instituts Canada (anciennement connu sous le nom d'Association des collèges communautaires du Canada) représente les collèges et instituts publics du pays. Nos recommandations visent à maximiser le développement des compétences et la participation au marché du travail de tous les Canadiens et Canadiennes, et à accroître la capacité d'innovation des entreprises du pays.

Notre mémoire porte sur les deux thèmes suivants, sélectionnés par le Comité des finances :

- Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation:
- Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.

¹ Par « collèges et instituts », on entend les collèges, instituts, écoles polytechniques et cégeps.

Maximiser les compétences et la participation au marché du travail de tous les Canadiens

Les employeurs canadiens disent encore avoir peine à trouver des travailleurs qui possèdent les compétences dont ils ont besoin. Collèges et instituts Canada a lancé une coalition industrie-collèges avec l'aide des hauts dirigeants de 36 associations industrielles et professionnelles. Ces associations s'inquiètent de l'effet de la pénurie de main-d'œuvre et de compétences sur leurs secteurs respectifs, d'autant plus que le problème s'intensifiera dans les prochaines années au gré des changements démographiques et de la sophistication technologique accrue des milieux de travail.

Pour pallier ces pénuries, il faut une approche intergouvernementale qui maximisera les occasions pour tous les Canadiens en :

- · accroissant l'employabilité des jeunes;
- augmentant l'offre de programmes d'études et de formation pour les groupes les plus vulnérables;
- améliorant l'intégration des immigrants au marché du travail;
- s'attaquant aux problèmes d'infrastructure;
- améliorant l'information sur le marché du travail.



Employabilité des jeunes

Pour accroître l'employabilité des jeunes, il faut des mesures ciblées. En dépit de la reprise économique, le taux de chômage est encore élevé chez les jeunes (13,4 %)², soit presque le double du taux de chômage de l'ensemble de la population. Les expériences d'apprentissage en milieu de travail qu'on trouve dans les programmes des collèges et instituts – qui comprennent pratiquement tous une forme ou une autre de placement professionnel – jouent un rôle clé en mettant les jeunes en contact avec les employeurs. Quatre-vingt-douze établissements (70 %) offrent 891 programmes d'enseignement coopératif. Il faut accroître les incitatifs pour encourager plus d'employeurs à offrir aux jeunes des expériences d'apprentissage en milieu de travail.



Recommandation:

 Mettre en place des incitatifs financiers pour permettre aux employeurs de récupérer une partie de la rémunération des étudiants coop et ainsi compenser et amoindrir les coûts d'embauche.

Les expériences d'études, que ce soit par des programmes d'échanges au Canada ou à l'étranger, favorisent la compréhension interculturelle, la capacité d'adaptation des jeunes et le sentiment d'être un citoyen du Canada et du monde. Ces expériences sont essentielles pour améliorer l'employabilité des jeunes et attirer l'attention des employeurs dans un marché du travail mondialisé. Seulement 1,1 % des étudiants des collèges et instituts étudient à l'étranger.

Recommandation:

 Financer des programmes de mobilité étudiante pour encourager la clientèle des instituts et collèges à vivre des expériences d'études ailleurs au Canada ou à l'étranger.

Les métiers spécialisés représentent les emplois les plus difficiles à pourvoir en 2014³. Le Canada doit travailler plus fort pour développer une culture qui valorise ces métiers et rehausser le taux d'achèvement des formations d'apprentis.

- Lancer une campagne de marketing nationale pour promouvoir les métiers spécialisés comme choix de carrière et leur permettre d'atteindre une parité d'estime avec les autres titres postsecondaires.
- Accroître les incitatifs financiers des employeurs pour qu'ils retiennent les apprentis de troisième et quatrième année et les amènent à terminer leur formation.

² http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/140711/dq140711a-fra.htm

³ http://www.manpowergroup.com/talent-shortage-explorer/

Éducation et formation des Canadiens vulnérables

Pour pallier la pénurie de compétences, le Canada doit améliorer la situation des Autochtones, des personnes handicapées et des jeunes défavorisés sur le plan de l'éducation et de l'emploi. On observe toujours des écarts importants entre les Autochtones et les non-Autochtones du point de vue de la scolarité et de l'emploi, ce qu'on voit aussi chez les personnes handicapées. Près d'un jeune Canadien de 20 à 24 ans sur dix n'est ni au travail ni aux études.

Les collèges et instituts sont en parfaite position pour aider les Autochtones, les personnes handicapées, les chômeurs, les travailleurs à faible revenu, les jeunes pris en charge, les décrocheurs et les personnes mal préparées aux études postsecondaires à poursuivre leur formation et à gravir les échelons professionnels. Ces établissements sont des partenaires de longue date du fédéral dans la prestation des programmes subventionnés de formation à l'emploi, de formation des Autochtones et de développement des compétences essentielles.



- Augmenter l'aide financière non remboursable et le nombre de bourses pour les jeunes des Premières nations et des populations métisses et inuites, les jeunes de familles à faible revenu, les jeunes pris en charge et les jeunes handicapés.
- Renouveler la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) et renforcer les capacités des groupes autochtones participants pour améliorer l'orientation professionnelle, la préparation à l'emploi et le développement des compétences essentielles.
- Appuyer le développement des compétences essentielles par la formation et la reconnaissance professionnelle des personnes qui enseignent cette matière dans les collèges et instituts.
- Lancer un projet pilote pour créer des modèles novateurs de sensibilisation, d'éducation et de formation pour les groupes vulnérables au moyen de partenariats entre l'industrie et les collèges et instituts.

Intégration des immigrants

Les nouveaux immigrants n'ont pas d'aussi bonnes situations professionnelles que les personnes nées au Canada, accusant entre autres un taux de chômage plus élevé et des salaires moindres. Or, il serait possible de tirer parti du nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants étrangers au Canada en aidant ces personnes à immigrer pour pallier les pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans des domaines clés.



- Appuyer le maintien et le développement des services prédépart pour les immigrants.
- Mettre en place des mesures de recrutement, de soutien et de rétention des étudiants étrangers qui souhaitent étudier dans des domaines clés, et revoir les politiques à ce sujet.
- Créer un programme pilote pour que les collèges et instituts puissent offrir de l'information et de l'aide aux étudiants étrangers qui étudient dans les secteurs en très grande demande et qui souhaitent immigrer au Canada.

Infrastructure

Accroître l'accès aux compétences avancées en augmentant la capacité des collèges et des instituts est une étape nécessaire pour répondre aux besoins des employeurs. De nombreux collèges et instituts ont atteint ou presque atteint leur capacité d'accueil maximale et ont des listes d'attente dans les programmes contingentés.

Le Fonds Chantiers Canada aidera les collèges et les instituts à se doter de nouvelles installations. Il est aussi nécessaire d'investir dans la mise à niveau des infrastructures et du matériel pédagogique des collèges et instituts pour que les étudiants puissent apprendre en manipulant les mêmes équipements qu'en milieu de travail; de réduire l'entretien différé accumulé par les établissements; et d'accroître l'intégration des technologies numériques aux programmes d'études, notamment pour améliorer les services dans le Nord ainsi qu'en région rurale ou isolée. L'insuffisance de ressources pour l'enseignement assisté par la technologie et l'accès limité aux services à large bande sont d'importants obstacles au travail auprès des Canadiens de ces régions.

Le Sondage sur la capacité et les besoins en installations et en matériel des établissements de 2011 a révélé que 35 % du matériel ou de l'équipement utilisé pour l'enseignement ne répondait pas aux normes. L'entretien différé limite la qualité et la mise à niveau des locaux d'enseignement. On estime que la mise à niveau du matériel nécessiterait un investissement de 463 millions de dollars, et l'entretien différé, de 3,6 milliards.



Recommandation:

 Créer un fonds d'amélioration du matériel et d'entretien différé à l'intention des collèges et instituts pour assurer la mise à niveau et la pertinence du matériel d'enseignement et des installations de manière à répondre aux exigences des employeurs, et pour améliorer l'accès aux technologies numériques et aux services à large bande des établissements offrant des services en région rurale ou éloignée, ou dans le Nord.

Information sur le marché du travail

L'amélioration de l'information sur le marché du travail, tant du côté de l'offre que de la demande, est une mesure transversale demandée à la fois par les entreprises, l'industrie et les gouvernements. Nous félicitons le gouvernement du Canada de ses premiers efforts pour améliorer l'information, mais il faut aller plus loin. Les dirigeants du milieu des affaires et de l'industrie réclament de meilleures données aux niveaux local et régional ainsi que de l'information plus précise pour certains secteurs industriels clés. Du côté de l'offre, le gouvernement du Canada a exprimé un intérêt à recueillir des données sur la façon dont les établissements d'enseignement postsecondaire s'adaptent aux besoins du marché du travail. Pour ce faire, il doit améliorer les données recueillies sur les collèges et instituts publics par le Système d'information pour les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada. En ce moment, le SIEP ne collecte pas de données sur tous les collèges et instituts, ses données sur les étudiants inscrits à des programmes de mise à niveau, de baccalauréat ou de certificat postdiplôme sont incomplètes et il exclut les étudiants de programmes d'apprentis.



Recommandation:

 Améliorer l'information recueillie sur les collèges et instituts par le SIEP de Statistique Canada de manière à ce qu'il comprenne des données sur l'inscription et la diplomation pour toute la gamme de programmes d'études : mise à niveau, certificat, diplôme, formation d'apprenti, baccalauréat et certificat postdiplôme.

Augmenter la compétitivité du Canada par l'innovation

Moteurs de la croissance économique et principale source d'emploi au Canada, les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle essentiel dans la prospérité et la productivité du pays. Les collèges et instituts aident considérablement les PME en nouant des partenariats visant à transformer le savoir en applications pratiques qui ouvrent de nouveaux marchés et créent des emplois de grande valeur.

Les investissements fédéraux annuels dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) des trois conseils subventionnaires favorisent réellement la participation des collèges et instituts à la recherche sectorielle et fournissent aux PME l'expertise dont elles ont besoin pour concevoir ou améliorer des produits, des procédés et des services. Toutefois, ces investissements sont insuffisants pour répondre à la demande accrue en subventions de renforcement de l'innovation (RI), de recherche et développement appliquée (RDA) et d'établissement de centres d'accès à la technologie (ECAT) :

- Cette année, les demandes de subventions de RI de cinq ans ont augmenté de 64 % (46 comparativement à 28 l'année précédente). Le budget 2014-2015 ne prévoit le financement que de huit nouvelles subventions.
- Le nombre de demandes de subventions de RDA a doublé de 2012 à 2013, et l'on s'attend à ce qu'il double encore en 2014. Le budget consacré à la RDA ne suffit pas à la demande.
- En 2014-2015, 32 demandes de subventions d'ECAT ont été présentées. Au cours des deux prochaines années, le budget ne prévoit financer que trois subventions complètes d'ECAT et trois subventions partielles (au Québec) par année.

Les étudiants sont des acteurs clés de la recherche appliquée dans les collèges. L'expérience pratique qu'ils acquièrent en participant à des projets de recherche appliquée leur permet de résoudre des problèmes du « vrai » monde et d'accroître leur compétitivité sur le marché du travail.

Les collèges et instituts ont déclaré que 29 356 étudiants avaient participé à des activités de recherche appliquée en 2012-2013, soit une hausse de 22 % par rapport à 2011-2012. Les étudiants des programmes menant à un diplôme ou à un certificat postdiplôme ne sont pas admissibles aux Bourses de recherche de premier cycle en milieu industriel du CRSNG ou aux bourses de recherche à l'international de type Mitacs Globalink. Il est important d'offrir des stages aux étudiants des collèges et instituts pour leur donner une expérience de recherche axée sur les besoins de l'industrie qui complétera leur formation et aidera les entreprises à innover.

Les collèges et instituts établissent des partenariats avec des entreprises forestières pour préparer les nouvelles recrues, offrir de la mise à niveau des compétences et favoriser l'innovation grâce à la recherche appliquée. Au total, 40 collèges et instituts ont des compétences spécialisées en foresterie et plusieurs possèdent des centres de recherche spécialisés. Nous incitons le gouvernement fédéral à accepter la proposition de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) d'intensifier la R-D pour favoriser l'innovation dans le secteur forestier et tirer parti de l'expertise en recherche appliquée des collèges et instituts.

L'innovation est à la base de l'entrepreneuriat et de la création de petites entreprises, deux éléments essentiels à la croissance économique au Canada. L'Organisation de coopération et de développement économiques insiste d'ailleurs sur le lien entre l'innovation et le développement de compétences entrepreneuriales. Les collèges et instituts développent le côté entrepreneurial et innovateur des étudiants et des entrepreneurs en herbe par des programmes qui intègrent ces compétences et par les services de leurs propres centres d'entrepreneuriat et incubateurs.

- Augmenter le budget du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté des trois conseils subventionnaires de 25 millions de dollars par année :
 - 15 millions pour répondre à la demande accrue en subventions de renforcement de l'innovation et en subventions de recherche et développement appliquée;
 - 7 millions pour financer 20 nouveaux centres d'accès à la technologie;
 - 3 millions pour une enveloppe réservée à la création de 650 bourses de recherche appliquée dans le cadre du Programme d'ICC pour les étudiants inscrits à un programme collégial menant à un diplôme, un grade ou un certificat postdiplôme.
- Rendre les étudiants des programmes menant à un diplôme, un grade ou un certificat postdiplôme de collèges et instituts admissibles aux Bourses de recherche Mitacs Globalink ou créer un nouveau programme à leur intention.

- Accepter la proposition de l'APFC de créer un fonds dédié pour intensifier et accélérer la R-D dans les collèges et universités de manière à favoriser l'innovation dans le secteur forestier.
- Créer un programme pour appuyer l'établissement d'autres centres d'entrepreneuriat et incubateurs au sein des collèges et instituts.

